

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1973)  
**Heft:** 213

**Rubrik:** La semaine dans les kiosques alémaniques

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la séance du 10 novembre 1972 : « On est dans le Far-West dans ce domaine ». Sinistre exclama-  
tion en vérité comme on le verra par la suite.  
Mais en attendant voyons les faits qui suscitent  
l'ardeur de l'interpellateur.

L'équipement de l'Etat de Genève dans le  
domaine de l'informatique a vieilli. Pour le renou-  
veler, le Conseil d'Etat, conscient du coût de  
l'opération, a fait établir, par une commission  
d'experts, un plan général de développement. Et  
une commission particulière a été chargée de faire  
des propositions au Conseil d'Etat pour que des  
décisions puissent être prises rapidement afin de  
satisfaire des besoins prioritaires. Parmi ces der-  
niers, ceux du service de la recherche sociologique  
du Département de l'instruction publique, de ce  
département lui-même, du bureau des automo-  
biles et du bureau des statistiques. Deux de ces  
services utilisant déjà un équipement Honeywell-  
Bull, la commission a donc estimé préférable de  
proposer, pour l'ensemble de ces quatre secteurs,  
un plan d'équipement transitoire Honeywell-Bull.  
L'achat est donc décidé, sans appel public  
d'offres, par le Département des finances.

Tel est l'arrière-plan de l'interpellation libérale du  
mois de novembre dernier. Le député Claude  
Ferrero est d'ailleurs orfèvre en la matière,  
puisque le 5 mai 1972 il était également inter-  
venu, à propos cette fois de l'ordinateur de l'Hô-  
pital cantonal et des conditions dans lesquelles,  
après appel d'offres, s'était effectué le choix, qui  
n'avait pas porté en l'occurrence sur un appareil  
d'Honeywell-Bull. Cette interpellation n'était pas  
restée sans effet d'ailleurs, puisque le Conseil  
d'Etat a fait appel depuis lors à des experts et a  
annoncé le 1<sup>er</sup> décembre 1972 que le groupe  
informatique de l'Hôpital cantonal reprendrait  
l'étude du choix à faire avec deux constructeurs  
retenus cette fois.

Le but de cette manœuvre libérale tous azimuts  
est claire. Une fois de plus, le parti de la finance  
genevoise joue la carte des économies publiques,  
et reprend le bâton que Vigilance a si piteusement  
laissé tomber. Dans les deux cas il s'agit de jeter

le doute a priori à propos de toute dépense nou-  
velle. Et surtout lorsqu'il s'agit d'un terrain aussi  
délicat, coûteux et complexe que celui des ordi-  
nateurs.

Or chacun sait (cf. DP 181) les liens étroits qui  
existent entre le groupe Honeywell-Bull, sa pros-  
périté, son expérience, y compris dans le domaine  
de l'informatique, et la guerre du Vietnam (sur  
Honeywell, voir aussi notre éditorial). Chacun  
sait aussi que le Grand Conseil genevois, « alarmé  
et consterné » par les bombardements sur le Viet-  
nam à la fin de l'année 1972, avait voté le 12 jan-  
vier une résolution par laquelle, en souhaitant  
ardemment la fin immédiate des hostilités, il  
« priaît le Conseil d'Etat de s'associer par une  
aide financière aux efforts entrepris par la Con-  
fédération pour venir en aide à la population de  
ce malheureux pays qui depuis trente ans subit les  
épreuves et les horreurs de la guerre ».

Le voilà le vrai Far-West du député Claude Fer-  
rero. Et pourquoi ne pas le rappeler à propos de  
la politique de l'informatique de l'Etat de Genève,  
même si les opérations militaires sont pour l'in-  
stant suspendues au Vietnam ? Le boycott du  
groupe Honeywell-Bull, au-delà des habituelles  
considérations d'efficacité et de coût, serait aussi  
une façon pour le Grand Conseil, « alarmé et  
consterné », de manifester sa solidarité au peuple  
vietnamien. N'y a-t-il pas des gestes « humains »  
qui ont plus de portée pour ceux qui ont souffert  
que l'aide matérielle ? Et des motifs d'interpellation  
plus judicieux, à propos d'Honeywell-Bull,  
que ceux que l'on a entendus cet hiver au Grand  
Conseil genevois ?

## LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

### Oecuménisme cinématographique

Deux revues de cinéma alémaniques ont fusionné  
au début de l'année. Extraordinaire ? Nous  
saluons ainsi la première revue œcuménique de

notre pays : « Zoom » était la revue protestante  
pour les questions de cinéma et « Der Film-  
berater » la revue catholique romaine. Le nou-  
veau titre rappelle les anciens : « Zoom-Film-  
berater ». Il s'agit d'un cahier bi-mensuel conte-  
nant des notes détaillées sur les nouveaux films,  
des fiches brèves sur des œuvres, des commen-  
taires sur les émissions de la radio et de la télé-  
vision.

### Du Brésil à Fribourg

Dans le numéro 2 signalons un article de Franz  
Ulrich intitulé « Une erreur de la censure fribour-  
geoise » (Eine Fehlentscheidung der Freiburger  
Zensur) et consacré à l'interdiction du film de  
Stanley Kubrick « Orange mécanique ». Citant  
d'autres films qui ont passé sur les écrans fribour-  
geois, l'auteur de l'article estime que du point de  
vue de l'égalité devant la loi l'interdiction ne peut  
guère être maintenue. Entre parenthèses, il signale  
que le gouvernement brésilien vient aussi d'inter-  
dire ce film.

— « Az-Tribüne » (26-27.1) poursuit son enquête  
sur la gauche en Suisse. Cette semaine : Fribourg.

— « Die Weltwoche » (4) se penche sur les défi-  
cits budgetés dans les cantons et qui se montent  
au total à 1 milliard et 350 millions pour l'année  
en cours. En appui de l'enquête, une interview  
du professeur Hans Würgler, président de la com-  
mission conjoncturelle, qui estime que la Confé-  
dération doit fixer un plafond à l'endettement des  
cantons.

### Les banques économisent

En page économique, un article de Paul Klügl  
qui salue la décision des trois grandes banques  
d'envoyer à l'avenir une liste des cours commune  
à leurs clients. Klügl estime que bien d'autres  
simplifications seraient possibles pour éviter les  
doubles, triples et même plus nombreux envois à  
ceux qui sont clients de plusieurs banques.